

N/Réf. : AC/10717

Pontcharra, le 20 octobre 2020

Commune de BIVIERS Lotissement de la propriété ODION

Travaux V.R.D.

Compte-rendu de la réunion de chantier n°2 du 19.10.2020

Qualité Organisme	Noms	Téléphone	Email	Présent	Absent	Excusé	Convoqué prochaine réunion	Diffusion
Maître d'ouvrage Indivision ODION	M. Jean-Pierre ODION (mandataire)	06 31 78 76 88	jean-pierre.odion@sfr.fr	X			X	X
	M. Michel ODION	06 72 25 53 33	m.odion383@gmail.com		X		X	X
	Mme Isabelle BERTOZZI		casabertozzi@gmail.com		X		X	X
CEMAP Maître d'œuvre et Géomètre- Expert	M. Antoine COLLIGNON M. Laurent MORET	04 76 97 62 20	pontcharra@cemapgeo.com	X			X	X
STPG	M. Lionel BUTEAU M. Grégory BATTIMANZA	06 12 56 81 42	lionel@stpg.fr gregory@stpg.fr	X			X	X
Commune de BIVIERS	M. Jean-Marie PELTIER Mme SARACINO	06 62 22 10 45 04 76 52 90 02	service.technique@mairie-biviers.fr service.urbanisme@mairie-biviers.fr					X
VEOLIA Eau potable	M. Pascal BURDET	04 76 61 60 03 06 11 11 22 41	pascal.burdet@veolia.com	X				X
Le Grésivaudan Service des eaux	M. Jérôme MARTORELL	04 76 99 09 23	jmartorell@le-gresivaudan.fr					X
ENEDIS	M. Gérard BIONDI	06 99 34 81 86	gerard.biondi@enedis.fr					X
ORANGE	M. Dominique VAIN	06 84 46 18 33	dvainconstructel.ext@orange.com					X

Prochaine réunion, lundi 26 octobre à 14h30 sur place

TOPOGRAPHIE
MÉTROLOGIE
PHOTOGRAMMÉTRIE
GÉOMATIQUE
INGÉNIERIE
URBANISME
LOTISSEMENTS
BORNAGES
EXPERTISES FONCIÈRES
AMÉNAGEMENT RURAL

Société inscrite à l'Ordre des
Géomètres-Experts sous le
n°1999 B200007

Géomètres-Experts Associés :

Marc Fourcade N°OGE 04994
Expert Près la Cour d'Appel de Grenoble
Agréé en Aménagement Foncier
Géomètre-Expert DPLG

Rémy Chaudet N°OGE 05364
Géomètre-Expert DPLG

Laurent Moret N°OGE 06023
Ingénieur Géomètre-Topographe

Archives des Cabinets Depierre,
Maillefert, Martin, Meyer, Mollard et
Papet-Lépine

www.cemapgeo.com

SARL au capital de 70 657,09 €
RCS 423 676 147 • APE 7112A
TVA FR 11423676147

GRENOBLE (SIÈGE)

46, Av. Albert 1^{er} de Belgique • 38000
BP 131
Tél. : 04 76 46 70 93
grenoble@cemapgeo.com

ENTRE-DEUX-GUIERS (BUREAU)

Place Centrale • 38380
20, Impasse du Four
Tél. : 04 76 66 07 15
e2g@cemapgeo.com

PONTCHARRA (BUREAU)

440, Rue du Stade • 38530
Tél. : 04 76 97 62 20
Fax : 04 76 97 69 78
pontcharra@cemapgeo.com

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC (BUREAU)

Parc d'activités ALPESPACE • 73800
116, Rue Paul Émile Victor
Tél. : 04 79 70 03 48
alpespace@cemapgeo.com

OBJET	COMMENTAIRES	ORGANISMES CONCERNEES
Calendrier	<p>Terrassements de voie d'accès terminé, pose des réseaux à l'intérieur de la propriété en cours. Encore 2 semaines pour finir la partie interne du lotissement (réseaux + mur de soutènement + bordures ; hors enrobé). Au niveau de la voie existante : raccordement aux réseaux existants en attente (incertitudes diverses à lever).</p> <p>► implantation des bordures prévue pour le 23 octobre</p> <p>► Intervention Enedis prévue pour la semaine 50 (7 décembre).</p>	STPG
Administratif	<p>► Finaliser la signature du marché.</p> <p>► STPG : Transmettre les retours des DICT ainsi que les permissions de voirie</p> <p>Plan EXE à finaliser, selon les décisions à venir sur la partie voirie existante. Pour la partie voirie interne, le plan à jour est le 10717-p7607.</p>	<p>Indivision ODION</p> <p>STPG</p>
Sécurité du chantier	<p>► Il faut conserver une fermeture en permanence de la propriété voisine. Si la clôture existante s'effondre, prévoir de mettre en place une barrière HERAS provisoire.</p>	STPG
Préparation / Nettoyage	<p>Pierres de taille de l'ancien mur d'enceinte pour réfection future du mur ► aucune pierre n'a pu être récupérée sur le terrain</p>	STPG
Terrassements / Soutènement	<p>Les terrassements de la voie d'accès aux lots ont été réalisés la semaine dernière.</p> <p>La clôture en limite de propriété est toujours en place : essayer de la conserver autant que possible. Pour rappel cette clôture est mitoyenne et délimite la propriété.</p> <p>Le mur de soutènement permettant de soutenir les terres de la propriété Bourbousson sur les 16 premiers mètres de la nouvelle voirie du lotissement sera réalisé entièrement sur la propriété Odion (y compris le drainage à l'arrière de ce mur). Décalage de 40 cm par rapport à la clôture existante (20 cm de drainage + 20 cm d'épaisseur de mur).</p>	STPG
Réseau télécom	<p>RAPPEL :</p> <p>► Réaliser un raccordement aéro-souterrain depuis le poteau télécom, poser une chambre L1T au pied du poteau, puis 3xØ45 vers chambre L2C en entrée du nouveau lotissement et 2xØ28 de la L2C vers les L0T sur chaque lot.</p> <p>► STPG : Mettre à jour le plan EXE en conséquence</p> <p>cf. compte rendu de visite de M. Dominique VAIN.</p>	<p>STPG</p> <p>Orange/Ambition Telecom</p>
EU	<p>► Le curage et le passage caméra ont été réalisés ce jour. Le rapport montre que la canalisation est plutôt en mauvais</p>	

	<p>état (radicelles, rétention d'effluents, encrassement).</p> <p>► STPG : poursuivre le réseau interne, mais attendre pour le raccordement sous voirie existante.</p> <p>► STPG : chiffrer la reprise du réseau EU selon DQE à transmettre par CEMAP</p> <p>► Indivision ODION : voir avec les voisins si l'on reprend également leur branchement individuel</p> <p>Objectif : prendre une décision lors de la prochaine réunion</p>	<p>CEMAP</p> <p>STPG</p> <p>Indivision ODION</p>
AEP	<p>► Le service des eaux du Grésivaudan demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'une chambre de visite 1200x1200 au niveau des 4 nouvelles prises en charges sur la fonte Ø60 existante ; - la mise en place de regard compteur individuel sur chaque lot. <p>► La mise place d'un compteur général en limite domaine public/privé est conseillé mais pas obligatoire, toutefois il est demandé de mettre en place une chambre de visite 1000x1000 sur la conduite existante en limite du domaine public/privé pour une installation futur d'un compteur général.</p> <p><u>Rappel</u> : Veolia a détecté une fuite sur le réseau existant et a demandé la reprise par les propriétaires. A ce jour seul, M. Marron a reçu un courrier d'information de la communauté de communes.</p> <p>► Cette fuite pourra être réparée lors de la réalisation des 4 nouvelles prises en charge.</p> <p>La question se pose de mettre en place un nouveau réseau d'eau potable sous la voirie commune, en même temps que la reprise du réseau EU.</p> <p>► STPG : chiffrer cette solution selon DQE à transmettre par CEMAP</p> <p>► Indivision ODION : idem réseau EU, dans cette hypothèse faut-il reprendre les branchements des voisins ?</p> <p>Objectif : prendre une décision lors de la prochaine réunion</p>	<p>VEOLIA</p> <p>GRESIVAUDAN</p> <p>Indivision ODION</p>
Electricité	<p>► Réalisation du réseau en semaine 50 (7 décembre).</p> <p>► Une nouvelle proposition pour l'implantation des coffrets est proposé (voir croquis ci-joint)</p> <p>En attente de validation par ENEDIS</p>	<p>ENEDIS</p>

Laurent MORET

